

225C2174  
FR0000054470-FS1109

22 décembre 2025

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)****IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.****UBISOFT ENTERTAINMENT**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 décembre 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 16 décembre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir, indirectement, 6 715 883 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 4,52% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit:

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Goldman Sachs International	6 425 233	4,77	6 425 233	4,32
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	69 205	0,05	69 205	0,05
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	32 863	0,02	32 863	0,02
Goldman Sachs & Co. LLC	15 842	0,01	15 842	0,01
Goldman Sachs Bank Europe	172 740	0,13	172 740	0,12
<b>Total Goldman Sachs Group, Inc.</b>	<b>6 715 883</b>	<b>4,99</b>	<b>6 715 883</b>	<b>4,52</b>

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT hors marché et d'une diminution du nombre d'actions UBOSIFT ENTERTAINMENT détenues par assimilation.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 3 699 254 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 947 424 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 2 230 127 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 63 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 janvier 2026 et le 17 décembre 2035 ;
- 142 297 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 42 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 décembre 2025 et le 22 janvier 2027, à des prix compris entre 1,67 € et 15,00 € ; et
- 575 000 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 2 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 20 mars 2026 et le 19 juin 2026, à des prix compris entre 7,50 € et 9,60 €.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 134 630 764 actions représentant 148 710 417 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.